



01353300000835

Séance du 08 novembre 2021

ADMINISTRATION COMMUNALE

5330 ASSESSE

Présents :

Monsieur Jean-Luc MOSSERAY, Bourgmestre;
Madame Nadia MARCOLINI, Monsieur Paul-Bernard LESUISSE,
Madame Sylviane QUEVRAIN, Monsieur Julien DELFOSSE, Échevins;
Monsieur Vincent WAUTHIER, Président du CPAS;
Madame Valentine ROSIER, Directrice Générale;

OBJET : PROJET D'EXTENSION DE LA CARRIÈRE DE LUSTIN - REMARQUES/OBSERVATIONS DU COLLEGE

Le Collège Communal,

Vu le projet d'extension de Sagrex Lustin concernant la carrière dans le bras Nord du synclinal.

Considérant qu'une réunion d'information préalable a été organisée en date du 25/10/2021.

Considérant la possibilité de communiquer des remarques/observations avant le 09/11/2021 pour que celles-ci puissent être intégrées dans l'Etude des Incidences sur l'Environnement.

Considérant que d'après la présentation, les Communes impactées sont Profondeville et Namur.

Après en avoir délibéré,

Prend acte du projet d'extension de Sagrex Lustin concernant la carrière dans le bras Nord du synclinal.

S'étonne que la Commune d'Assesse ne soit pas reprise dans les Communes impactées, vu que celle-ci sera directement concernée par l'augmentation de charroi.

Décide de formuler les questions suivantes à l'Administration Communale de Profondeville afin que celles-ci puissent être intégrées dans l'Etude des Incidences sur l'Environnement :

- Comment se répartissent les différents moyens de transport des produits extraits de la carrière ?
- Quels nouveaux moyens seront mis en œuvre pour vous et vos clients afin de ne plus faire subir aux habitants de la commune d'Assesse les destructions et nuisances observées et éviter le passage des poids lourds en provenance de votre carrière sur le territoire de notre commune ?
- Quelles mesures nouvelles seront prises par SAGREX pour contrôler que le tonnage embarqué à la carrière corresponde au tonnage admissible pour le véhicule ?
- Quel est l'impact du dégagement des fines particules de silice cristalline provenant du chargement de camions sur les populations des villages traversés ?
- Pouvez-vous préciser la façon dont vous avez procédé pour étudier cette problématique ?
- Quel moyens et système nouveaux seront mis en place pour le lavage et la préservation de l'eau ?

- Quelles sont vos projections en termes d'impact routier et environnemental par suite du développement de l'acheminement vers les clients actuels et les clients futurs ?

Ainsi fait en séance susmentionnée

Par le Collège Communal,

La Directrice Générale,
(s) Valentine ROSIER.

Le Bourgmestre,
(s) Jean-Luc MOSSERAY.

La Directrice générale,
Valentine ROSIER

Pour extrait conforme,



Le Bourgmestre,
Jean-Luc MOSSERAY